

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION DESIGNATIVE DE VHC. A MOT.

Catégorie <b>Bicyclette avec          moteur auxiliaire</b>	Marque <b>SITTA</b>	Désignation du type / Signe de reconnais. <b>Credette II</b>	Bordereau-typé N° 1504
--	------------------------	---	---------------------------

Moyens de reconnaissance du type Dés. "SITTA Credette" latéralement s/réservoir - Moteur "JLO"  
 N° de châssis frappé A gauche sur partie sup. du tube de cadre, sous la selle 1)  
 N° de moteur frappé A l'avant, à gauche s/partie sup. du carter moteur, sous le cylindre 2)  
 Constructeur du châssis Gebrüder CREDE & Co., Fahrzeugbau, KASSEL (D)  
 Constructeur du moteur JLO-Motoren-Werke, PINNEBERG b/Hamburg (D)

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type <b>JLO</b> Genér. mot. auxil. monocyl. Carburant: <b>Benzine/huile</b> Nombre cyl. <b>1</b> Temps <b>2</b> Alésage <b>38</b> mm. Course <b>43</b> mm. C.V.-Impôt <b>0,248</b> Cylindrée totale <b>48</b> cm <sup>3</sup> C.V. frein <b>1,5</b> Refroidissement <b>Air</b> Empl. du moteur <b>Centre en bas</b>	Nombre d'essieux <b>2</b> Entraînement sur <b>roue arrière (chaîne)</b> <b>1. Frein A pied: Mécanique, à tambour, rétropédalage/tringle, s/roue arrière</b> <b>2. Frein A main: Mécanique, à tambour, à câble, sur roue avant.</b> <b>3. Frein ---</b> Frein de remorque --- Direction <b>Guidon normal</b> Crochet de remorque --- Nombre de vit. avant <b>2</b> Vit. en 1 <sup>re</sup> vit. --- en prise dir. <b>35 km/h. *)</b>	Constructeur <b>Gebr. CREDE &amp; Co. KASSEL</b> Genre / Forme <b>Bicyclette avec moteur auxiliaire</b> Nombre de portes --- Nombre de places ass. Total <b>1</b> Avant - Milieu - Arrière --- Nombre de places debout --- Pour motos: Siège arrière --- Sidécar ---

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) . . . . .	kg.		--- kg.
Poids maximum garanti par la fabricant . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	kg.	kg.	<b>45</b> kg.
Charge utilis. . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train roulier (camion / remorque) . . . . .			--- kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	<b>26 x 2.00</b>		simples / <b>DOUBLE</b>
Capacité de charge (par pneu <b>90 kg.</b> ) . . . . . par essieu	<b>90</b> kg.	<b>90</b> kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

6 V.

H E L T A

3) Phares: Marques

Feux de position

Feux stop

Indicateurs de direction: Syst. ...

Avertisseur 1 vibreur électrique

Syst. antiblousant, Ampoule Blaux à cutter électrique combiné avec pastille  
 Feux rouges 1, réfléchissante (1,5 W.)  
 Eclairage du N° de contr. ---  
 Emplacement ---  
 Escabe-glace ---

DIMENSIONS

Voie { avant --- mm  
 arrière --- mm

Largeur hors-tout AV. AR

660 mm

1:232 mm

Emplacement

1:920 mm

Longueur hors-tout

1:075 mm

Hauteur (non chargé)

180 mm

Garde au sol

--- mm

Porte à deux, arrière

--- mm

Crochet de remorque (haut. dep. sol)

--- mm

Crochet de remorque (porte à faux)

--- m.

Diamètre de braguage ext. gauche

--- m.

Diamètre de braguage ext. droite

Dim. Intérieures

mm.

Longueur du pont de charge

mm.

Largeur du pont de charge

mm.

Hauteur intérieure

mm.

Hauteur du pont dep. la sol

mm.

Rideaux (hauteur)

OBSERVATIONS

\* Avec roue dentée arrière de 28 dents  
 Véhicule équipé de  
 Pedales avec parties jaunes réfléchissantes

Compteur de vitesse encasté dans le phare

Hauteur du bruit: A 7 m. latéralement

Au ralenti

= 56 Phons

= 70 Phons

Au régime max. d'utilisation

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RS)

1) No. de cadre: Ce numéro doit être frappé sur le

tube et non seulement point.

2) Plaque(s) moteur: La plaque(s) du constructeur

du moteur ne doit pas être enlevée.

3) Phares: La visière du phare doit être enlevée.

4) Feu rouge: Le capuchon de sécurité doit être

fixé de façon à ce qu'il remplisse sa tâche,

c.à.d. empêche que l'ampoule ne se dévise à la

suite des trepidations de la marche.

Lieu et date de l'expertise-type

ZURICH, le 19.1.1955.

La commission d'expertise-typas